

# DÉLIBÉRATION

## Conseil d'administration

Séance du 8 juillet 2025

Délibération  
n°86 -2025  
Point 3.4

**Point 3.4 de l'ordre du jour**  
**Consolidation des comptes 2024**

### **EXPOSE DES MOTIFS :**

La nouvelle instruction du 7 mai 2024 sur les comptes consolidés (BOFiP-GCP-24-0013) a pour objectif de moderniser, harmoniser et renforcer la qualité comptable des comptes consolidés produits par les organismes publics.

Cette instruction est applicable pour la première fois concernant les comptes 2024 de l'établissement.

Sa finalité principale est d'améliorer la lisibilité financière des groupes publics.

L'instruction vise à garantir une image fidèle de la situation financière et des performances d'un groupe d'entités contrôlées par un organisme public, en intégrant toutes les entités significatives dans une présentation unifiée (bilan, compte de résultat, annexe).

Elle apporte un encadrement normatif clair et uniforme en s'appuyant sur la norme consolidée du RNCEP (Recueil des normes comptables des établissements publics), en assurant : une harmonisation des pratiques, un cadre technique cohérent avec les référentiels publics et privés et une réduction des hétérogénéités historiques entre établissements notamment par rapport à l'instruction de 2008 précédemment utilisée.

Concernant la structuration du périmètre consolidé, elle impose une définition rigoureuse du périmètre déterminé par le type de contrôle exercé (exclusif, conjoint, influence notable), apprécié au regard de la significativité des entités et permettant une représentation fidèle des relations intra-groupe.

Au niveau de la normalisation des méthodes de consolidation, elle détaille les méthodes applicables, à savoir : intégration globale, intégration proportionnelle, mise en équivalence.

Elle apporte également une obligation de publication centralisée.

Ainsi à compter de 2025, les comptes consolidés doivent être transmis à la DGFIP avant le 30 juin suivant la clôture (pour un exercice au 31 décembre). Ils sont publiés sur le site [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) par la DGFIP.

Le rapport de gestion du groupe est rendu public et doit permettre le renforcement de la transparence et de la reddition des comptes. Ce rapport consolidé doit inclure l'analyse de la stratégie et de la situation financière du groupe, des indicateurs de performance (financiers et extra-financiers), les principaux risques et incertitudes ainsi que les objectifs de maîtrise des risques.

Les objectifs de cette nouvelle instruction sont multiples et doivent permettre de :

- professionnaliser la fonction comptable consolidée dans le secteur public,
  - répondre aux exigences de transparence, lisibilité et comparabilité des données financières,
  - se rapprocher des standards du secteur privé, notamment en cas de partenariats, financements croisés, ou contrôle de filiales ou GIP,
- et enfin préparer à terme le terrain à une exploitation budgétaire et stratégique des comptes consolidés par les tutelles et la DGFIP.

Cette nouvelle instruction sur les comptes consolidés apparaît comme un levier de modernisation de la comptabilité publique.

Elle doit permettre de transformer la consolidation d'un exercice technique accessoire à une démarche stratégique et de gouvernance, alignée avec les standards les plus exigeants en matière de pilotage financier des entités publiques.

L'université de Strasbourg dite « tête de groupe » ou « entité mère » et les entités consolidées forment un groupe, dont le périmètre est :

- le GIE GERBM qui sera prochainement dissous mais qui est contrôlé à 33% par l'université, ce qui correspond au nombre de parts dans le capital du GIE
- la Société d'Accélération de Transfert de Technologie est une société sous influence notable consolidée par mise en équivalence.

**Rapporteur : Frédéric DRUE, agent comptable**

**Délibération :**

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la consolidation des comptes 2024.

**Résultat du vote :**

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	36
Nombre de voix pour	26
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	10
Ne participe pas au vote	0

**Destinataires :**

- Monsieur le Recteur délégué pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 9 juillet 2025

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

# RAPPORT DE GESTION

Sur les Comptes consolidés - Exercice clos le 31/12/2024

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité du **Groupe Université de Strasbourg** durant l'exercice clos le 31 décembre 2024 et de soumettre à votre approbation les comptes consolidés dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Vous prendrez ensuite connaissance du rapport des Commissaires aux Comptes.



## 1. PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

### Variation du périmètre et des pourcentages d'intérêts

Au cours de l'exercice 2024, les pourcentages de contrôle et d'intérêt de l'université de Strasbourg n'ont évolué que sur la FONDATION UNIVERSITE STRASBOURG.

En effet, la FONDATION UNIVERSITE STRASBOURG est sortie du périmètre du fait de l'application de la nouvelle norme comptable entrée en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

### Changement de méthode

L'exercice 2023 était le dernier exercice où s'appliquait l'instruction 08-017-M9.

L'instruction GCP-24-0013 s'applique obligatoirement à tous les exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Il s'applique de manière prospective aux transactions et aux contrats survenues à partir de cette date.

Les détails de la mise en œuvre et des conséquences de cette nouvelle instruction sont détaillés dans la partie " 3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION".

## 2. PRESENTATION DU GROUPE

Le périmètre de consolidation comprend les entités suivantes :

Sociétés	Activités	Exercice 31/12/2024			Exercice 31/12/2023		
		Méthode	% de contrôle	% d'intérêt	Méthode	% de contrôle	% d'intérêt
<b>UNIVERSITE DE STRASBOURG</b> 4, rue Blaise Pascal CS 90032 - F-67081 Strasbourg Cedex	Formation et recherche	Mère	100%	100%	Mère	100%	100%
<b>FONDATION UNIVERSITE DE STRASBOURG</b> 8 allée Gaspard Monge - 67000 Strasbourg SIREN : 753 826 718	Fondation afin de promouvoir les activités de recherches de l'UDS				IG	100%	0%
<b>CERBM</b> 1, rue Laurent Fries 67404 Illkirch Cedex SIREN : 381 112 465	Recherche-développement et autres sciences physiques et naturelles	IP	33%	33%	IP	33%	33%
<b>SATT</b> 5, rue Schiller - 67000 Strasbourg SIREN : 539 210 559	Location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires	MEE	26%	26%	MEE	26%	26%

### Entité consolidante :

L'Université de Strasbourg est un Etablissement Public à caractère scientifique culturel et professionnel, qui réunit :

- ❖ Environ 52 000 étudiants répartis dans plusieurs centaines de parcours et filières,
- ❖ Environ 6 113 personnels dont plus de 3 470 enseignants-chercheurs et environ 2 643 personnels administratifs et techniques,
- ❖ 35 facultés, écoles ou instituts,
- ❖ 70 unités de recherche (laboratoires).

### Filiales intégrées :

- Le **GIE CERBM** (Centre Européen de Recherche en Biologie et en Médecine) a été créée fin 1990 et est spécialisé dans le secteur d'activité de la recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles. Le GIE est détenu à 33,33 % par l'UDS. Il est intégré proportionnellement à la consolidation du Groupe Université de Strasbourg.
- La **SATT Strasbourg (Conectus Alsace)**, créée début 2012 est spécialisée dans l'activité de location-bail de propriété intellectuelle. Compte tenu de la participation de l'Université de Strasbourg dans la SATT (26%), elle est mise en équivalence dans la consolidation du Groupe.

Enfin, les participations minoritaires (participations inférieures à 20 %) détenues dans d'autres structures ne font pas partie du périmètre de consolidation.

### Date d'arrêté et durée d'exercice

Les entités du Groupe ont toutes arrêté leurs comptes sociaux en date du 31/12/2024. La durée des exercices pour les quatre entités du Groupe a été de 12 mois.

### 3. PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les états financiers individuels des entités du Groupe Université de Strasbourg sont établis selon les principes comptables en vigueur en France et conformément au Recueil des normes comptables des Etablissements Publics pour les comptes individuels de l'université de Strasbourg, Etablissement Public à caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPCSP), et du plan comptable général pour les comptes individuels des filiales soumises à la comptabilité de droit privé.

Ils sont retraités afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés, à savoir le règlement comptable ainsi que l'instruction codificatrice du 7 mai 2024, à l'exception des deux dérogations suivantes à ce référentiel, en conservant les règles issues du RNCEP précité, qui permettent de donner une image homogène des comptes consolidés pour le lecteur des comptes annuels de l'université de Strasbourg :

- ❖ **Résultat exceptionnel** : plus aucune opération n'est comptabilisée en résultat exceptionnel. Une comptabilisation en produits et charges d'exploitation est réalisée selon la nature de la dépense ou de la recette.
  
- ❖ **Corrections d'erreurs** : les corrections d'erreurs sont comptabilisées conformément à la Section 4 « Corrections d'erreurs » de la norme 14 du RNCEP précité, à savoir qu'une correction d'erreur d'un exercice antérieur ne doit pas impacter le résultat de l'exercice au cours duquel l'erreur a été découverte et doit être imputée en report à nouveau.

#### Changement de méthode

L'exercice 2023 était le dernier exercice où s'appliquait l'instruction 08-017-M9.

L'instruction GCP-24-0013 s'applique obligatoirement à tous les exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Il s'applique de manière prospective aux transactions et aux contrats survenues à partir de cette date.

Les comptes consolidés ont été arrêtés dans le respect du principe de continuité d'exploitation.

Les principaux impacts du changement de référentiel sont les suivants :

- Modèles de présentation des états financiers ;
- Traitement des entités ad-hoc.

Les tableaux ci-dessous présentent en détail les variations induites par le changement de méthode.

## Bilan : Impact passage de l'instruction 08-017-M9 à GCP-24-0013

ACTIF	Consolidation selon l'instruction 08-017-M9	Consolidation selon l'instruction GCP-24-0013
Immobilisations incorporelles	555	555
Dont Ecarts d'acquisition positifs		
Immobilisations corporelles	727 681	727 681
Immobilisations financières	1 126 506	1 126 506
Titres mis en équivalence	918	918
<b>Actif Immobilisé</b>	<b>1 855 660</b>	<b>1 855 660</b>
Stocks et en-cours	707	707
Avance et acomptes versés sur commandes	15	
Clients et comptes rattachés	37 364	37 364
Autres créances		186 980
Autres créances et comptes de régularisation	187 790	
Valeurs mobilières de placement	14 187	14 187
Disponibilités	176 368	176 368
<b>Actif circulant</b>	<b>416 431</b>	<b>415 607</b>
Comptes de régularisation actif		824
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 272 091</b>	<b>2 272 091</b>

PASSIF	Consolidation selon l'instruction 08-017-M9	Consolidation selon l'instruction GCP-24-0013
Financements reçus de l'Etat (Ancienne appellation : Financement de l'actif par l'Etat)	524 546	524 546
Autres financements reçus (Ancienne appellation : Financement de l'actif autres que l'Etat)	128 819	128 819
Réserves consolidées (Ancienne appellation : Réserves Groupe)	116 702	116 702
Résultat consolidé (Ancienne appellation : Résultat de l'exercice)	-656	-656
Autres (Ancienne appellation : Report à nouveau)	-4 428	-4 428
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>764 983</b>	<b>764 983</b>
Intérêts minoritaires (Ancienne appellation : Intérêts hors groupe)	8 637	8 637
Ecarts d'acquisition négatifs		
<b>Fonds propres</b>	<b>773 620</b>	<b>773 620</b>
<b>Provisions</b>	<b>16 476</b>	<b>16 476</b>
Emprunts et dettes financières	1 212 009	1 212 009
Avances et acomptes reçus	153 018	
Fournisseurs et comptes rattachés	22 351	22 351
Autres dettes		216 962
Dettes fiscales et sociales	14 351	
Autres dettes et comptes de régularisation	80 267	
<b>Dettes</b>	<b>1 481 996</b>	<b>1 451 322</b>
Comptes de régularisation passif		30 674
<b>Total du passif</b>	<b>2 272 091</b>	<b>2 272 091</b>

## Compte de résultat : Impact passage de l'instruction 08-017-M9 à GCP-24-0013

	Consolidation selon l'instruction 08-017-M9	Consolidation selon l'instruction GCP-24-0013
<b>Produits</b>	<b>573 370</b>	<b>575 051</b>
- Produits sans contrepartie directe (dont subventions et produits assimilés)		474 476
- Produits avec contrepartie (ou produits directs d'activité, dont vente de biens et prestations de services)		98 871
- Autres Produits de fonctionnement		1 703
- Chiffre d'affaires	79 929	
- Autres produits d'exploitation	493 441	
<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>-555 685</b>	<b>-555 700</b>
- Achats consommés	-61	-61
- Charges de personnel	-414 540	-414 540
- Autres charges de fonctionnement		-141 099
- Charges externes	-91 690	
- Autres charges d'exploitation	-49 393	
<b>Charges d'intervention</b>	<b>-18 981</b>	<b>-20 646</b>
Impôts et taxes	-6 891	-6 891
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		-51 701
Reprise de financement rattaché à un actif		37 946
Variations nettes des amort. et des dép.	-12 089	
<b>Résultat courant avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>-1 296</b>	<b>-1 296</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		
<b>Résultat courant après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>-1 296</b>	<b>-1 296</b>
Charges financières	-2 086	-2 086
Produits financiers	1 246	1 246
<b>Résultat financier</b>	<b>-840</b>	<b>-840</b>
Impôt sur les résultats		
<b>Résultat net des entités intégrées</b>	<b>-2 136</b>	<b>-2 136</b>
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence (Ancienne appellation : Quote-part de résultat des S.M.E.)	1 467	1 467
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>-669</b>	<b>-669</b>
Intérêts minoritaires	14	14
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>-656</b>	<b>-656</b>

## Tableau de flux de trésorerie : Impact passage de l'instruction 08-017-M9 à GCP-24-0013

	Consolidation selon l'instruction 08-017-M9	Consolidation selon l'instruction GCP-24-0013
<b>RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES</b>	<b>-669</b>	<b>-669</b>
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	11 985	11 985
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions, nettes de reprises (Ancienne appellation : Élimination des amortissements et provisions)	11 083	11 083
- Variations des impôts différés		
- Plus-values de cession, nettes d'impôts (Ancienne appellation : Élimination des plus ou moins values de cession)	2 369	2 369
Dividendes reçus des entités mises en équivalence (Ancienne appellation : Élimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence)	-1 467	-1 467
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>-14 451</b>	<b>-14 451</b>
- Variation des stocks liée à l'activité	47	47
- Variation des créances liées à l'activité	-50 607	-50 607
- Variation des dettes liées à l'activité	36 109	36 109
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ</b>	<b>-3 135</b>	<b>-3 135</b>
Acquisitions d'immobilisations	-18 857	-53 922
Cessions d'immobilisations, net d'impôt	220	220
Incidence des variations de périmètre		
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-18 638</b>	<b>-53 702</b>
Dotations en fonds propres (y compris FEA) en numéraire		
Subventions reçues		35 064
Dividendes / prélèvements sur réserves versés à l'État		
Dividendes versés aux minoritaires des entités intégrées		
Émissions d'emprunts	2	2
Remboursements d'emprunts	-3 686	-3 686
Autres opérations		
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>-3 684</b>	<b>31 380</b>
ENCAISSEMENTS		
DÉCAISSEMENTS		
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS GÉRÉES POUR LE COMPTE DE TIERS</b>		
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-25 457</b>	<b>-25 457</b>
Trésorerie d'ouverture	216 356	216 356
Trésorerie de clôture	190 900	190 900

### Corrections d'erreurs

L'incidence globale des régularisations apportées, via des mouvements de correction d'erreur, sur le bilan d'ouverture consolidé est récapitulée dans le tableau suivant :

	Correction des amortissements et dépréciations	Détails des corrections du bilan d'ouverture 01/01/2024
Immobilisations corporelles	450	450
<b>Actif immobilisé</b>	<b>450</b>	<b>450</b>
Autres créances	- 44	- 44
<b>Actif circulant</b>	<b>- 44</b>	<b>- 44</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>406</b>	<b>406</b>

	Correction des amortissements et dépréciations	Détails des corrections du bilan d'ouverture 01/01/2024
Financements reçus de l'Etat	- 10	- 10
Réserves consolidées	416	416
<b>Fonds propres</b>	<b>406</b>	<b>406</b>
Provisions		-
Dettes	-	-
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>406</b>	<b>406</b>

## 4. SITUATION ET ACTIVITE DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE

### 4.1. SITUATION FINANCIERE DU GROUPE :

#### Le résultat consolidé :

L'évolution des recettes d'exploitation (chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation) du Groupe se présente comme suit (en K€) :

#### La ventilation des recettes d'exploitation

	Décembre 2024		Décembre 2023	
Autres financements publics	79 478	13,2%	84 937	14,1%
Autres prestations	10 537	1,8%	10 332	1,7%
Collecte Taxe App	1 038	0,2%	814	0,1%
Dotation annuelle du ministère	380 996	63,3%	385 039	63,8%
Droits Universitaires	54 402	9,0%	57 881	9,6%
Prestations de formation continue	9 479	1,6%	-	0,0%
Prestations de recherche	- 269	0,0%	2 369	0,4%
Prestations et travaux informatiques	625	0,1%	259	0,0%
Production stockée	44	0,0%	32	0,0%
Produits divers	23 499	3,9%	22 262	3,7%
Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels	271	0,0%	93	0,0%
Reprises de financements rattachés à un actif	38 130	6,3%	37 946	6,3%
Reprises de provisions	3 374	0,6%	1 666	0,3%
<b>Recettes d'exploitation</b>	<b>601 604</b>	<b>100,0%</b>	<b>603 631</b>	<b>100,0%</b>

Les recettes d'exploitation passent de 603 631 K€ en 2023 à 601 604 K€ en 2024, soit une baisse de - 2 M€, principalement imputable à la réduction des autres prestations (-28,9 M€, soit -82 %), et dans une moindre mesure à la diminution des autres financements publics (-5,5 M€, soit -6,4 %).

Avec 380 996 K€ en 2024 (63,3 % des produits) contre 385 039 K€ en 2023 (62,8 %), cette ressource reste le pilier structurel du financement. Sa stabilité est un gage de prévisibilité budgétaire.

Les recettes de recherche passent de 2 369 K€ en 2023 à 0 en 2024, ce qui traduit soit une absence de contrats nouveaux, soit une mauvaise ventilation analytique.

Les produits divers progressent de 22 262 K€ à 23 499 K€ (+1,2 M€), confirmant une diversification légère mais continue des sources de revenus accessoires.

## La ventilation des recettes d'exploitation par entité

	Décembre 2024	UDS	CERBM
Autres financements publics	79 478	72 387	7 091
Autres prestations	10 537	10 501	36
Collecte Taxe App	1 038	947	91
Dotation annuelle du ministère	380 996	380 278	717
Droits Universitaires	54 402	54 402	-
Prestations de formation continue	9 479	9 478	1
Prestations de recherche	- 269	- 269	1
Prestations et travaux informatiques	625	625	-
Production stockée	44	44	-
Produits divers	23 499	23 452	47
Redevances pour concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels	271	50	220
Reprises de financements rattachés à un actif	38 130	37 689	441
Reprises de provisions	3 374	3 282	92
<b>Recettes d'exploitation</b>	<b>601 604</b>	<b>592 866</b>	<b>8 737</b>

Sur les 601 604 K€, 592 866 K€ (98,6 %) proviennent de l'UDS. Le CERBM ne contribue qu'à 8 737 K€.

CERBM se distingue par :

- Autres prestations : seulement 36 K€ (vs 10 501 K€ pour UDS).
- Collecte Taxe App : 91 K€, signe d'une certaine autonomie dans la gestion de ce poste.
- Dotation ministère : 717 K€, fléchée ou affectée à des projets spécifiques.
- Revenus sur brevets / licences : 220 K€, soit 81 % du total de cette ligne.

## La ventilation des dépenses d'exploitation

	Décembre 2024	Décembre 2023	Var. brute	Var. %
Achats consommés	183	- 61	244	-397,7%
Autres charges de fonctionnement	- 122 468	- 141 099	18 630	-13,2%
Charges de personnel	- 425 461	- 414 540	- 10 921	2,6%
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	- 50 782	- 51 701	919	-1,8%
Impôts et taxes	- 6 779	- 6 891	113	-1,6%
<b>Dépenses d'exploitation</b>	<b>- 605 308</b>	<b>- 614 293</b>	<b>8 985</b>	

Les dépenses d'exploitation passent de 614,3 M€ en 2023 à 605,3 M€ en 2024, soit une diminution de 1,5 %. Ce repli est principalement imputable à la baisse des autres charges de fonctionnement, partiellement compensée par la hausse des charges de personnel.

## Détails des autres charges de fonctionnement

	Décembre 2024	UDS	CERBM
Achats non stockés de matières et fournitures	- 29 205	- 26 903	- 2 302
Autres charges	- 45 059	- 45 053	- 7
Autres charges externes	- 11 077	- 10 926	- 152
Charges excep. s/ exercices antérieurs	- 1	-	- 1
Déplacements, missions	- 10 027	- 9 820	- 208
Divers	- 4 765	- 4 763	- 2
Entretiens et réparations	- 10 516	- 9 947	- 569
Etudes et recherches	- 1 185	- 1 087	- 98
Frais postaux	- 641	- 640	- 1
Locations et charges locatives	- 2 267	- 2 235	- 32
Personnel mis à disposition	- 2 722	- 2 605	- 116
Primes d'assurance	- 482	- 451	- 31
Publicités	- 2 596	- 2 556	- 40
Redevances de location-financement	- 74	- 74	-
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	- 1 378	- 1 234	- 144
Services bancaires	- 67	- 65	- 2
Transports	- 394	- 355	- 39
Vnc des immo. corp. cédées	- 12	- 12	-
<b>Autres charges de fonctionnement</b>	<b>- 122 468</b>	<b>- 118 725</b>	<b>- 3 743</b>

Les autres charges de fonctionnement s'élèvent à 122,5 M€ pour l'exercice clos en décembre 2024. L'entité UDS en supporte la quasi-totalité (97 %), confirmant son rôle central dans l'activité opérationnelle du groupe.

Les principaux postes de dépenses sont les achats non stockés de matières et fournitures (29,2 M€), les autres charges (45,1 M€) ainsi que les déplacements et missions (10 M€) et les entretien et réparations (10,5 M€).

L'entité CERBM, bien que représentant une part modeste des charges (3,7 M€), concentre ses dépenses sur des postes spécifiques : entretien (569 K€), recherche (98 K€) et honoraires (144 K€). Cela traduit une probable spécialisation technique ou scientifique.

## Détails des charges de personnel

	Décembre 2024	UDS	CERBM
Rémunérations du personnel	- 263 101	- 259 563	- 3 538
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	- 159 913	- 158 751	- 1 162
Autres charges de personnel (dont intéressement)	- 2 447	- 2 399	- 48
<b>Charges du personnel</b>	<b>- 425 461</b>	<b>- 420 713</b>	<b>- 4 748</b>

## Détails des dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

	Décembre 2024	UDS	CERBM
Dot./amt. & dép. immo. incorporelles	- 316	- 316	-
Dot./amt. & dép. immo. corporelles	- 49 143	- 48 688	- 454
Dot. aux prov. d'exploitation	- 696	- 684	- 12
Dot./dép. des actifs circulants	- 629	- 627	- 1
<b>Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</b>	<b>- 50 782</b>	<b>- 50 315</b>	<b>- 467</b>

## Les impôts et taxes

	Décembre 2024		UDS		CERBM
Impôts et taxes sur rémunérations	- 6 011	-	5 710	-	300
Autres impôts et taxes	- 768	-	649	-	119
<b>Impôts et taxes</b>	<b>- 6 779</b>	<b>-</b>	<b>6 359</b>	<b>-</b>	<b>419</b>

## Le résultat financier

	Décembre 2024		UDS		CERBM
Charges d'intérêts sur emprunt	- 1 260	-	1 260	-	-
Pertes de change sur autres dettes et créances - réalisées	- 18	-	18	-	-
Autres charges financières	- 23	-	23	-	-
Dot./dép des actifs financiers	- 40	-	-	-	40
Revenus des équivalents de trésorerie	34	-	-	-	34
Gains de change sur autres dettes et créances - réalisés	13	-	7	-	6
Autres produits financiers	2	-	-	-	2
Rep./dép. des actifs financiers	62	-	-	-	62
<b>Résultat financier</b>	<b>- 1 229</b>	<b>-</b>	<b>1 294</b>	<b>-</b>	<b>65</b>

## Le résultat net du groupe

	Décembre 2024	Décembre 2023	Var. brute	Var. %
CERBM	- 380	- 62	- 318	508,7%
SATT	312	1 467	1 155	-78,7%
UDS	- 4 552	- 2 060	- 2 493	121,0%
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>- 4 621</b>	<b>- 656</b>	<b>- 3 965</b>	

## Le bilan consolidé :

Au 31 décembre 2024, le total du bilan consolidé du Groupe s'élève à 2 261,0 M€, dont 749,9 M€ de fonds propres part du Groupe. Depuis la mise en place de la nouvelle instruction, il n'y a plus d'intérêts minoritaires. La nouvelle instruction proscrivant les entités ad hoc, comme la FONDATION UNIVERSITE STRASBOURG et comme elle seule générait des intérêts minoritaires, cet agrégat est désormais à zéro.

## La ventilation des fonds propres par entité

	Décembre 2024	UDS	CRBM	SATT
Financements reçus de l'Etat	513 091	513 091		
Autres financements reçus	129 428	128 091	1 337	
Réserves consolidées	112 035	113 959	1 341	3 265
Résultat consolidé	- 4 621	- 4 552	- 380	312
<b>Fonds propres</b>	<b>749 934</b>	<b>750 589</b>	<b>2 298</b>	<b>- 2 954</b>

Au 31 décembre 2024, les fonds propres consolidés s'élèvent à 749,9 M€, portés à plus de 99 % par l'UDS (750,6 M€). Les entités CERBM (2,3 M€) et SATT (-3 M€) ont un poids marginal et affichent des résultats de -380 K€ (CERBM) et 312 K€ (SATT).

Les financements de l'État (513,1 M€) sont intégralement attribués à l'UDS. Les autres financements (129,4 M€) sont aussi quasi-exclusivement concentrés sur elle. Les autres financements portés par CRBM proviennent des subventions d'investissement.

Les réserves consolidées totalisent 112 M€, majoritairement logées dans l'UDS.

## La ventilation de la trésorerie nette par entité

	Décembre 2024	UDS	CRBM	SATT
Disponibilités	160 866	160 246	-	620
Vmp - équivalents de trésorerie	1 695	-	-	1 695
Concours bancaires (trésorerie passive)	- 53	- 53	-	-
<b>Trésorerie nette</b>	<b>162 508</b>	<b>160 193</b>	<b>-</b>	<b>2 315</b>

## 4.2. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Au 31 décembre 2024, le portefeuille des contrats de recherche actifs s'élève à un montant contractuel de 167,6 M€, réparti comme suit :

- 49,8 M€ (29,7 %) de contrats financés par l'ANR,
- 46,2 M€ (27,5 %) de contrats européens,
- 35,3 M€ (21,0 %) de contrats PIA3 (dont EUR),
- 30,0 M€ (17,9 %) de contrats financés par divers bailleurs nationaux,
- 6,3 M€ (3,8 %) de contrats financés par des partenaires de l'IDEX (dont Equipex).

En 2024, 48 nouveaux contrats ont été ouverts pour un montant contractuel global de 20,2 M€, répartis comme suit :

- 15 contrats ANR pour 4,0 M€,
- 17 contrats européens pour 10,0 M€,
- 6 contrats PIA3 pour 2,5 M€,
- 10 contrats financés par d'autres bailleurs pour 2,2 M€.

Ce portefeuille de 167,6 M€ représente l'ensemble des contrats contractualisés en cours. Sur l'année 2024, ce sont 125 nouveaux contrats représentant 32,5 M€ qui ont été attribués à l'Université, contre 33,1 M€ en 2023, traduisant une stabilité du volume contractuel, mais une légère baisse du nombre de nouveaux contrats par rapport à l'exercice précédent (135 en 2023).

## 5. EVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Néant.

## 6. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

### 1. Passage à Sifac+

L'Université de Strasbourg prépare également le passage à Sifac+, un nouveau logiciel national de gestion budgétaire et comptable.

Sifac+ est la version modernisée du logiciel utilisé par la majorité des établissements d'enseignement supérieur. Il intègre de nouveaux référentiels (données, métiers, procédures) conçus pour répondre aux exigences du décret GBCP, qui encadre la gestion financière de l'État et de ses établissements publics depuis le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012. Ce cadre impose notamment une comptabilité budgétaire rigoureuse, une traçabilité des engagements et un renforcement du contrôle interne.

Des travaux de mise en qualité comptable sont en cours en anticipation de cette migration.

### 2. Évolution du périmètre consolidé

Le groupe consolidé est actuellement composé de trois entités :

- l'Université de Strasbourg (entité mère),
- le GIE CERBM, intégration proportionnelle à hauteur de 33 %,
- la SATT Strasbourg, intégrée par mise en équivalence à hauteur de 26 %.

La dissolution du GIE CERBM est en cours, avec la nomination de Maître Gall-Heng en qualité de liquidateur. Cette opération entraînera sa sortie du périmètre de consolidation dès l'exercice 2025.

Concernant la SATT, bien que l'université détienne une part de 26 %, aucun lien de contrôle, de contrôle conjoint ou d'influence notable ne peut être retenu à ce jour, au sens des critères définis par l'instruction comptable GBCP n° GCP240013. Cette dernière précise qu'un établissement n'a plus à établir de comptes consolidés dès lors qu'aucune entité ne relève de ces catégories à la clôture de l'exercice.

En conséquence, la production de comptes consolidés cessera à partir de l'exercice 2025, l'Université de Strasbourg ne détenant plus aucune entité répondant aux conditions de consolidation.

---

Vous êtes invités, après la lecture du rapport présenté par les Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions soumises à votre vote.



**UNIVERSITE DE STRASBOURG**

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES  
AU 31 DECEMBRE 2024**

---

<b>Université</b>							
			de Strasbourg				

# Table des matières

<b>1. ETATS FINANCIERS</b>	<b>4</b>
1.1. BILAN CONSOLIDE	4
1.2. COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	5
1.3. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	6
1.4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	8
<b>2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION</b>	<b>9</b>
2.1. REFERENTIEL COMPTABLE	9
2.2. MODALITES DE PRESENTATION	9
2.3. MODALITES DE CONSOLIDATION	9
2.3.1. ACTIVITES DU GROUPE	9
2.3.2. FILIALES	10
2.3.3. LISTE DES ENTREPRISES CONSOLIDEES	10
2.3.4. VARIATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION	10
2.3.5. VARIATION DU POURCENTAGE D'INTERET	10
2.4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS	11
2.5. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	11
2.6. COMPARABILITE DES EXERCICES	11
2.6.1. DATES DE CLOTURE DES EXERCICES DES SOCIETES CONSOLIDEES	11
2.7. METHODES ET REGLES D'EVALUATION	11
<b>3. DETAIL DES COMPTES DU BILAN</b>	<b>20</b>
3.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	20
3.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	20
3.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	20
3.4. VENTILATION DES CREANCES PAR ECHEANCE	20
3.5. TITRES MIS EN EQUIVALENCE	21
3.6. STOCKS ET EN-COURS	21
3.7. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	21
3.8. PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	21
3.9. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES	22
3.10. VENTILATION DES DETTES PAR ECHEANCE	22
<b>4. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>23</b>
4.1. PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE	23
4.2. PRODUITS AVEC CONTREPARTIE	23
4.3. AUTRES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	23
4.4. ACHATS CONSOMMES	24
4.5. CHARGES DE PERSONNEL	24
4.6. AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	24
4.7. IMPOTS ET TAXES	25
4.8. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS, PROVISIONS ET REPRISE DE FINANCEMENT RATTACHE A UN ACTIF	25
4.9. RESULTAT FINANCIER	26
4.10. PREUVE D'IMPOT	26

<b>4.11. RESULTAT HORS GROUPE</b>	<b>27</b>
<b>5. ENGAGEMENTS HORS-BILAN</b>	<b>28</b>
<b>5.1. ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>28</b>
<b>5.2. DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES</b>	<b>28</b>
<b>5.3. ENGAGEMENTS REÇUS</b>	<b>28</b>
<b>6. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES</b>	<b>29</b>
<b>6.1. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES</b>	<b>29</b>
<b>6.2. EFFECTIF MOYEN</b>	<b>29</b>

# 1. ETATS FINANCIERS

## 1.1. Bilan consolidé

<i>ACTIF</i>	Décembre 2024	Décembre 2023
Immobilisations incorporelles	443	555
Immobilisations corporelles	718 858	727 681
Immobilisations financières	1 125 512	1 126 506
Titres mis en équivalence	1 230	918
<b>Actif Immobilisé</b>	<b>1 846 043</b>	<b>1 855 660</b>
Stocks et en-cours	900	707
Clients et comptes rattachés	48 173	37 364
Autres créances	203 389	186 980
Valeurs mobilières de placement	1 656	14 187
Disponibilités	160 866	176 368
<b>Actif circulant</b>	<b>414 983</b>	<b>415 607</b>
Comptes de régularisation actif		824
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 261 026</b>	<b>2 272 091</b>

  

<i>PASSIF</i>	Décembre 2024	Décembre 2023
Financements reçus de l'Etat	513 091	524 546
Autres financements reçus	129 428	128 819
Réserves consolidées	112 035	116 702
Résultat consolidé	-4 621	-656
Autres		-4 428
Intérêts minoritaires		8 637
<b>Fonds propres</b>	<b>749 934</b>	<b>773 620</b>
<b>Provisions</b>	<b>14 394</b>	<b>16 476</b>
Emprunts et dettes financières	1 208 137	1 212 009
Fournisseurs et comptes rattachés	18 207	22 351
Autres dettes	249 638	216 962
<b>Dettes</b>	<b>1 475 981</b>	<b>1 451 322</b>
Comptes de régularisation passif	20 716	30 674
<b>Total du passif</b>	<b>2 261 026</b>	<b>2 272 091</b>

## 1.2. Compte de résultat consolidé

	Décembre 2024	Décembre 2023
<b>Produits</b>	<b>563 474</b>	<b>575 051</b>
- Produits sans contrepartie directe (dont subventions et produits assimilés)	463 591	470 790
- Produits avec contrepartie (ou produits directs d'activité, dont vente de biens et prestations de services)	96 542	102 557
- Autres Produits de fonctionnement	3 341	1 703
<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>-547 747</b>	<b>-555 700</b>
- Achats consommés	183	-61
- Charges de personnel	-425 461	-414 540
- Autres charges de fonctionnement	-122 468	-141 099
<b>Charges d'intervention</b>	<b>-19 431</b>	<b>-20 646</b>
Impôts et taxes	-6 779	-6 891
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	-50 782	-51 701
Reprise de financement rattaché à un actif	38 130	37 946
<b>Résultat courant avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>-3 703</b>	<b>-1 296</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		
<b>Résultat courant après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>-3 703</b>	<b>-1 296</b>
Charges financières	-1 341	-2 086
Produits financiers	112	1 246
<b>Résultat financier</b>	<b>-1 229</b>	<b>-840</b>
Impôt sur les résultats		
<b>Résultat net des entités intégrées</b>	<b>-4 932</b>	<b>-2 136</b>
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	312	1 467
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>-4 621</b>	<b>-669</b>
Intérêts minoritaires		14
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>-4 621</b>	<b>-656</b>

### 1.3. Tableau de flux de trésorerie consolidé

	Décembre 2024	Décembre 2023
<b>RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES</b>	-4 621	-669
<b>Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité</b>	<b>11 418</b>	<b>11 985</b>
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions, nettes de reprises	9 204	11 083
- Plus-values de cession, nettes d'impôts	2 526	2 369
- Produits / Dividendes reçus des entités mises en équivalence	-312	-1 467
<b>Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité</b>	<b>12 992</b>	<b>-14 275</b>
- Variation des stocks liée à l'activité	-193	47
- Variation des créances liées à l'activité	-6 884	-39 979
- Variation des dettes liées à l'activité	20 069	25 657
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ</b>	<b>19 790</b>	<b>-2 960</b>
Acquisitions d'immobilisations	-42 686	-53 922
Cessions d'immobilisations, net d'impôt	139	220
Incidence des variations de périmètre	-15 154	
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-57 700</b>	<b>-53 702</b>
Subventions reçues	26 041	35 064
Émissions d'emprunts		2
Remboursements d'emprunts	-3 864	-3 686
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>22 177</b>	<b>31 380</b>
ENCAISSEMENTS	-22 123	-10 628
DÉCAISSEMENTS	9 465	10 452
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS GÉRÉES POUR LE COMPTE DE TIERS</b>	<b>-12 658</b>	<b>-176</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-28 392</b>	<b>-25 457</b>
Trésorerie d'ouverture	190 900	216 356
Trésorerie de clôture	162 508	190 900

Le tableau des flux de trésorerie présente, pour l'exercice, les encaissements et décaissements du groupe, répartis en trois catégories : exploitation, investissement et financement. Il permet d'analyser les variations de la trésorerie entre le début et la fin de l'exercice. Ce tableau est établi selon la méthode indirecte.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie incluent :

- Les fonds en caisse et soldes bancaires ;
- Les placements financiers à court terme, à condition qu'ils soient facilement convertibles en liquidités avec un faible risque de perte de valeur ;
- Les instruments comme les chèques en cours d'encaissement.

Calcul du solde de trésorerie :

- Sont pris en compte les soldes des comptes 51X (sauf 5186, 5187 et 5198), 52, 53X, 54X et le compte 585 si débiteur.
- Les valeurs mobilières de placement (compte 50X) sont exclues en raison de leur volatilité mais figurent dans la variation de trésorerie liée à l'activité.

Gestion de trésorerie :

- Les mouvements internes entre éléments de trésorerie (ex. : transferts entre caisse et compte bancaire) ne figurent pas dans le TFT.
- Seules les opérations générant ou consommant réellement de la trésorerie sont incluses.

Les écritures spécifiques aux organismes publics non comptabilisées en classe 4 ne sont pas prises en compte. Les variations de périmètre de consolidation impactant la trésorerie doivent être mentionnées en annexe.

Traitement des acquisitions et cessions :

- En cas d'acquisition, le flux d'investissement reflète le prix d'achat diminué de la trésorerie acquise.
- Pour une cession, il inclut le prix de vente augmenté de la trésorerie cédée.

La ligne "Incidence des variations de périmètre" couvre également les changements de pourcentage de détention dans les filiales durant l'exercice.

Le montant de - 15 M€ de l'exercice 2024 correspond uniquement à l'impact de la sortie de la Fondation UDS.

## 1.4. Tableau de variation des capitaux propres

	Situation à l'ouverture	Correction à l'ouverture	Affectation du résultat n-1	Résultat n	Variation des subventions d'investissement/ des FEA non rattachés à un actif		Variation des subventions d'investissement/ des FEA rattachés à un actif		Variations de périmètre	Changement de méthodes	Autres variations (3)			Situation à la clôture
					Augmentation	Diminution	Augmentation	Diminution			Augmentation	Diminution	Reclassement	
Financements reçus de l'État par l'organisme consolidant	524 546	-10			17 754			-29 199						513 091
Autres financements reçus														
- de l'État														
- d'autres entités	128 819				7 762		1 778	-8 931						129 428
Réserves consolidées	116 702	416	-656									-4 428		112 035
Résultat de l'exercice	-656		656	-4 621										-4 621
Autres	-4 428											4 428		
<b>Total fonds propres (part du groupe)</b>	<b>764 983</b>	<b>406</b>		<b>-4 621</b>	<b>25 517</b>		<b>1 778</b>	<b>-38 130</b>						<b>749 934</b>
Intérêts minoritaires	8 637											-8 637		

### Passage de l'instruction 08-017-M9 à l'instruction GCP-24-0013

Afin de neutraliser l'effet du changement des normes de consolidation, nous avons choisi de présenter les états financiers selon la méthode prospective, au 1er janvier 2024. Nous présentons l'impact du passage à l'instruction GCP-24-0013 en détail à la section 2.7

Pour la partie "Intérêts minoritaires", le montant de - 8 637 K€ ne correspond qu'à la sortie du périmètre de l'entité FONDATION Université de Strasbourg, consécutif au passage à l'instruction GCP-24-0013.

## 2. REFERENTIEL COMPTABLE, MODALITES DE CONSOLIDATION, METHODES ET REGLES D'EVALUATION

### 2.1. Référentiel comptable

Les comptes consolidés de l'établissement sont établis conformément à la norme sur les comptes consolidés issue du Recueil des Normes Comptables pour les Organismes Publics (RNCEP).

Ils sont établis afin d'être mis en harmonie avec les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés, conformément à l'Instruction du 7 mai 2024 relative à l'élaboration des comptes consolidés par les organismes publics, à l'exception des deux dérogations suivantes à ce référentiel :

- Résultat exceptionnel : Plus aucune opération n'est comptabilisée en résultat exceptionnel. Une comptabilisation en produits et charges d'exploitation est réalisée selon la nature de la dépense ou de la recette.
- Corrections d'erreurs : Les corrections d'erreurs sont comptabilisées conformément à la Section 4 « Corrections d'erreurs » de la norme 14 du RNCEP, à savoir qu'une correction d'erreur d'un exercice antérieur ne doit pas impacter le résultat de l'exercice au cours duquel l'erreur a été découverte et doit être imputée en report à nouveau.

### 2.2. Modalités de présentation

Les montants présentés dans les comptes consolidés et annexes aux comptes consolidés sont, sauf mention contraire, exprimés en milliers d'euros et arrondis au millier le plus proche. Par conséquent, la somme des montants arrondis peut présenter des écarts non significatifs par rapport au total reporté.

Par ailleurs, les ratios et écarts sont calculés à partir des montants sous-jacents et non à partir des montants arrondis.

### 2.3. Modalités de consolidation

L'intégration globale est pratiquée pour toutes les filiales dont le Groupe détient directement et indirectement le contrôle exclusif.

Les entreprises sont consolidées sur la base de leurs comptes sociaux retraités pour être mis en conformité avec les principes comptables retenus par le Groupe.

L'intégration globale consiste à :

- Intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées, après retraitements éventuels ;
- Répartir les capitaux propres et le résultat entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires ou associés dits "intérêts minoritaires" ;
- Éliminer les opérations en comptes entre l'entreprise intégrée globalement et les autres entreprises consolidées.

Le compte de résultat consolidé intègre les comptes de résultat des sociétés acquises à compter de leur date d'acquisition.

#### 2.3.1. Activités du groupe

Les activités du groupe Université de Strasbourg sont les suivantes :

- Enseignement ;
- Recherche fondamentale ;
- Recherche appliquée ;
- Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles ;
- Mécénat ;
- Analyses, essais et inspections techniques.

### 2.3.2. Filiales

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le Groupe. Le contrôle existe lorsque le Groupe détient le pouvoir de diriger, directement ou indirectement, les politiques financières et opérationnelles de l'entreprise de manière à obtenir des avantages des activités de celle-ci. Le contrôle est généralement présumé exister si le Groupe détient plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise contrôlée.

Les sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les états financiers des filiales significatives sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

Après identification des opérations intragroupes, l'ensemble des créances et dettes ainsi que des charges et des produits relatifs à ces opérations ont été éliminés des comptes consolidés.

#### *Intégration globale*

Les sociétés contrôlées de manière exclusive, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Les états financiers des filiales significatives sont inclus dans les états financiers consolidés à compter de la date du transfert du contrôle effectif jusqu'à la date où le contrôle cesse d'exister.

#### *Intégration proportionnelle*

Les sociétés contrôlées de manière conjointe, directement ou indirectement, sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle. Les états financiers de ces filiales sont intégrés dans les comptes de l'entreprise consolidante en fonction de la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes de l'entreprise consolidée, après retraitements éventuels. Aucun intérêt minoritaire n'est donc constaté.

#### *Mise en équivalence*

Les sociétés dans lesquelles le Groupe UNIVERSITE DE STRASBOURG exerce une influence notable sans toutefois exercer un contrôle exclusif sont mises en équivalence (les modalités de mise en œuvre de cette méthode sont détaillées en 2.7 Méthodes et règles d'évaluation). L'influence notable est présumée lorsque le Groupe contrôle au moins 20 % du capital de la Société.

La liste des sociétés appartenant au périmètre de consolidation est précisée en note ci-dessous.

### 2.3.3. Liste des entreprises consolidées

Entité	Pourcentage		Type de contrôle	Méthode de consolidation
	contrôle	intérêt		
UNIVERSITE DE STRASBOURG			Société tête de groupe - consolidante	
GIE CERBM	33,33%	33,33%	Contrôle conjoint	Intégration proportionnelle
SATT STRASBOURG	26,00%	26,00%	Influence notable	Mise en équivalence

### 2.3.4. Variation du périmètre de consolidation

La fondation Université de Strasbourg est sortie du périmètre à la suite de la mise en application de l'instruction GCP-24-0013.

### 2.3.5. Variation du pourcentage d'intérêt

Le pourcentage d'intérêts correspond à la fraction du patrimoine détenue directement ou indirectement par l'université dans chaque entité du groupe.

Ce pourcentage d'intérêts permet de calculer la fraction représentative des intérêts du groupe dans les capitaux propres d'une entreprise consolidée.

Au cours de l'exercice, nous ne relevons aucune variation du pourcentage d'intérêt par rapport à l'ouverture.

## 2.4. Evénements significatifs

En dehors de l'application de la nouvelle instruction GCP-24-0013, il n'y a eu aucun événement significatif. Pour plus de détail sur ce point, il faut se référer à la partie 2.7 Méthodes et règles d'évaluation de la présente annexe.

## 2.5. Evénements postérieurs à la clôture

Le groupe consolidé est actuellement composé de trois entités :

- l'Université de Strasbourg (entité mère),
- le GIE CERBM, intégration proportionnelle à hauteur de 33 %,
- la SATT Strasbourg, intégrée par mise en équivalence à hauteur de 26 %.

La dissolution du GIE CERBM est en cours, avec la nomination de Maître Gall-Heng en qualité de liquidateur. Cette opération entraînera sa sortie du périmètre de consolidation dès l'exercice 2025.

Concernant la SATT, bien que l'université détienne une part de 26 %, aucun lien de contrôle, de contrôle conjoint ou d'influence notable ne peut être retenu à ce jour, au sens des critères définis par l'instruction comptable GBCP n° GCP240013. Cette dernière précise qu'un établissement n'a plus à établir de comptes consolidés dès lors qu'aucune entité ne relève de ces catégories à la clôture de l'exercice.

En conséquence, la production de comptes consolidés cessera à partir de l'exercice 2025, l'Université de Strasbourg ne détenant plus aucune entité répondant aux conditions de consolidation.

## 2.6. Comparabilité des exercices

L'exercice clos est d'une durée de 12 mois, comme pour le comparatif produit.

### 2.6.1. Dates de clôture des exercices des sociétés consolidées

Société	Décembre 2024		Décembre 2023	
	Date de clôture	Durée d'exercice	Date de clôture	Durée d'exercice
UNIVERSITE DE STRASBOURG	31/12	12	31/12	12
FONDATION UNIVERSITE DE STRASBOURG			31/12	12
GIE CERBM	31/12	12	31/12	12
SATT STRASBOURG	31/12	12	31/12	12

## 2.7. Méthodes et règles d'évaluation

### Changements de méthodes comptables

L'exercice 2023 était le dernier exercice où s'appliquait l'instruction 08-017-M9.

L'instruction GCP-24-0013 s'applique obligatoirement à tous les exercices ouverts à partir du 1er janvier 2024. Il s'applique de manière prospective aux transactions et aux contrats survenues à partir de cette date.

Les comptes consolidés ont été arrêtés dans le respect du principe de continuité d'exploitation.

Les principaux impacts du changement de référentiel sont les suivants :

- Modèles de présentation des états financiers ;
- Traitement des entités ad-hoc.

La principale conséquence de l'application de cette dernière est la sortie de la fondation partenariale du périmètre de consolidation

Les tableaux ci-dessous présentent en détail les variations induites par le changement de méthode.

### Bilan : Impact passage de l'instruction 08-017-M9 à GCP-24-0013

<i>ACTIF</i>	Consolidation selon l'instruction 08-017-M9	Consolidation selon l'instruction GCP-24-0013
Immobilisations incorporelles	555	555
Dont Ecart d'acquisition positifs		
Immobilisations corporelles	727 681	727 681
Immobilisations financières	1 126 506	1 126 506
Titres mis en équivalence	918	918
<b>Actif Immobilisé</b>	<b>1 855 660</b>	<b>1 855 660</b>
Stocks et en-cours	707	707
Avance et acomptes versés sur commandes	15	
Clients et comptes rattachés	37 364	37 364
Autres créances		186 980
Autres créances et comptes de régularisation	187 790	
Valeurs mobilières de placement	14 187	14 187
Disponibilités	176 368	176 368
<b>Actif circulant</b>	<b>416 431</b>	<b>415 607</b>
Comptes de régularisation actif		824
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 272 091</b>	<b>2 272 091</b>

<i>PASSIF</i>	Consolidation selon l'instruction 08-017-M9	Consolidation selon l'instruction GCP-24-0013
Financements reçus de l'Etat (Ancienne appellation : Financement de l'actif par l'Etat)	524 546	524 546
Autres financements reçus (Ancienne appellation : Financement de l'actif autres que l'Etat)	128 819	128 819
Réserves consolidées (Ancienne appellation : Réserves Groupe)	116 702	116 702
Résultat consolidé (Ancienne appellation : Résultat de l'exercice)	-656	-656
Autres (Ancienne appellation : Report à nouveau)	-4 428	-4 428
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>764 983</b>	<b>764 983</b>
Intérêts minoritaires (Ancienne appellation : Intérêts hors groupe)	8 637	8 637
Ecart d'acquisition négatifs		
<b>Fonds propres</b>	<b>773 620</b>	<b>773 620</b>
<b>Provisions</b>	<b>16 476</b>	<b>16 476</b>
Emprunts et dettes financières	1 212 009	1 212 009
Avances et acomptes reçus	153 018	
Fournisseurs et comptes rattachés	22 351	22 351
Autres dettes		216 962
Dettes fiscales et sociales	14 351	
Autres dettes et comptes de régularisation	80 267	
<b>Dettes</b>	<b>1 481 996</b>	<b>1 451 322</b>
Comptes de régularisation passif		30 674
<b>Total du passif</b>	<b>2 272 091</b>	<b>2 272 091</b>

## Compte de résultat : Impact passage de l'instruction 08-017-M9 à GCP-24-0013

	Consolidation selon l'instruction 08-017-M9	Consolidation selon l'instruction GCP-24-0013
<b>Produits</b>	<b>573 370</b>	<b>575 051</b>
- Produits sans contrepartie directe (dont subventions et produits assimilés)		474 476
- Produits avec contrepartie (ou produits directs d'activité, dont vente de biens et prestations de services)		98 871
- Autres Produits de fonctionnement		1 703
- Chiffre d'affaires	79 929	
- Autres produits d'exploitation	493 441	
<b>Charges de fonctionnement</b>	<b>-555 685</b>	<b>-555 700</b>
- Achats consommés	-61	-61
- Charges de personnel	-414 540	-414 540
- Autres charges de fonctionnement		-141 099
- Charges externes	-91 690	
- Autres charges d'exploitation	-49 393	
<b>Charges d'intervention</b>	<b>-18 981</b>	<b>-20 646</b>
Impôts et taxes	-6 891	-6 891
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		-51 701
Reprise de financement rattaché à un actif		37 946
Variations nettes des amort. et des dép.	-12 089	
<b>Résultat courant avant dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>-1 296</b>	<b>-1 296</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition		
<b>Résultat courant après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition</b>	<b>-1 296</b>	<b>-1 296</b>
Charges financières	-2 086	-2 086
Produits financiers	1 246	1 246
<b>Résultat financier</b>	<b>-840</b>	<b>-840</b>
Impôt sur les résultats		
<b>Résultat net des entités intégrées</b>	<b>-2 136</b>	<b>-2 136</b>
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence (Ancienne appellation : Quote-part de résultat des S.M.E.)	1 467	1 467
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>-669</b>	<b>-669</b>
Intérêts minoritaires	14	14
<b>Résultat net (part du groupe)</b>	<b>-656</b>	<b>-656</b>

## Tableau de flux de trésorerie : Impact passage de l'instruction 08-017-M9 à GCP-24-0013

	Consolidation selon l'instruction 08-017-M9	Consolidation selon l'instruction GCP-24-0013
<b>RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES</b>	<b>-669</b>	<b>-669</b>
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité	11 985	11 985
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions, nettes de reprises (Ancienne appellation : Elimination des amortissements et provisions)	11 083	11 083
- Variations des impôts différés		
- Plus-values de cession, nettes d'impôts (Ancienne appellation : Elimination des plus ou moins values de cession)	2 369	2 369
Dividendes reçus des entités mises en équivalence (Ancienne appellation : Elimination de la quote-part de résultat des mises en équivalence)	-1 467	-1 467
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-14 451	-14 451
- Variation des stocks liée à l'activité	47	47
- Variation des créances liées à l'activité	-50 607	-50 607
- Variation des dettes liées à l'activité	36 109	36 109
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ</b>	<b>-3 135</b>	<b>-3 135</b>
Acquisitions d'immobilisations	-18 857	-53 922
Cessions d'immobilisations, net d'impôt	220	220
Incidence des variations de périmètre		
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-18 638</b>	<b>-53 702</b>
Dotations en fonds propres (y compris FEA) en numéraire		
Subventions reçues		35 064
Dividendes / prélèvements sur réserves versés à l'État		
Dividendes versés aux minoritaires des entités intégrées		
Émissions d'emprunts	2	2
Remboursements d'emprunts	-3 686	-3 686
Autres opérations		
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT</b>	<b>-3 684</b>	<b>31 380</b>
ENCAISSEMENTS		
DÉCAISSEMENTS		
<b>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS GÉRÉES POUR LE COMPTE DE TIERS</b>		
Variation de trésorerie	-25 457	-25 457
Trésorerie d'ouverture	216 356	216 356
Trésorerie de clôture	190 900	190 900

### Comparabilité des comptes

Des corrections d'écritures sur année antérieure ont été comptabilisées sur l'exercice en contrepartie du RAN pour 0,4 M€.

### *Immobilisations incorporelles*

Cette rubrique se compose principalement des brevets, licences et logiciels qui sont inscrits en comptabilité à leur coût d'acquisition.

### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations appartenant à l'université sont évaluées à leur coût d'acquisition déterminé par l'addition des éléments suivants :

- Prix d'achat ;
- Frais accessoires ;
- Charges directement liées à l'acquisition et à la mise en état d'utilisation du bien ;
- Charges indirectes, dans la mesure où elles peuvent être rattachées à cette acquisition.

A compter de 2011, le groupe applique la comptabilisation des immobilisations par composant.

### *Immobilisations en cours*

Les immobilisations en cours correspondent à des travaux et à des installations scientifiques, dont une part significative doit faire l'objet d'une affectation définitive dans les comptes d'immobilisation.

### *Amortissements*

- Méthode d'amortissement

A compter de l'exercice 2011 et selon la décision du conseil d'administration du 15 décembre 2011, l'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, au « prorata temporis » à compter de la date d'acquisition ou de la mise en service de l'immobilisation.

Le rattrapage des amortissements pour les biens acquis avant le 1er janvier 2009 se fait de façon prospective c'est-à-dire au prorata des années restant à amortir.

- Plan d'amortissement

Selon l'instruction n° 06-007-M9 du 23 janvier 2006, le plan d'amortissement est la traduction de la répartition de la valeur amortissable d'un actif selon le rythme de consommation des avantages économiques attendus en fonction de son utilisation probable (art. 322-1-3).

L'amortissement est déterminé par le plan d'amortissement propre à chaque actif amortissable tel qu'il est arrêté par la directive de l'EPSCP (art. 322-4/3). La durée et le mode d'amortissement se réfèrent donc aux caractéristiques propres à l'établissement. Le mode d'amortissement doit traduire au mieux le rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif par l'EPSCP (art. 322-4/5). A partir du 1er janvier 2009, il est appliqué pour toutes les acquisitions d'actifs immobilisés de même nature ayant des conditions d'utilisation identiques et des durées homogènes. Les durées d'amortissement mises en œuvre sont conformes à la délibération votée au conseil d'administration le 15 décembre 2016. Les durées d'amortissements spécifiques aux composants avaient été votées le 15 décembre 2011. Un amortissement « dérogatoire » de 3 ans pour le matériel et matériel informatique des contrats recherche a été voté le 24 septembre 2019.

<i>Compte</i>	<i>Libellé</i>	<i>Durée d'amortissement</i>
20 120 000	Frais d'établissement	5 ans
20 300 000	Frais R&D	5 ans
20 531 000	Logiciels, autres concessions et droits acquis ou sous-traités	3 ans
20 532 000	Logiciels créés	3 ans
20 580 000	Autres concessions et droits acquis ou sous-traités	3 ans
20 600 000	Droit au bail	35 ans
20 800 000	Autres immobilisations incorporelles	5 ans
2115xxxx	Terrains bâtis	-
2122xxxx	Agencements des terrains bâtis	25 ans
2135xxxx	Agencements et aménagements de constructions	20 ans
214xxxxx	Construction sur sol d'autrui	20 ans
2151xxxx	Installations techniques complexes	10 ans
2153xxxx	Installations à caractère spécifique	3 ans
21 546 000	Matériels scientifiques	10 ans
21 547 000	Matériels scientifiques	10 ans
21 548 000	Autres matériels scientifiques	3 ans
2155xxxx	Outillages	10 ans
2156xxxx	Matériel d'enseignement	8 ans
2157xxxx	Agencements & aménagements du matériel & outillage affecté ou remis en dotation	-
216xxxxx	Collections	10 ans
2181xxxx	Installations générales, agencements, aménagements divers	10 ans
2182xxxx	Matériel de transport	5 ans
21 831 000	Matériel de bureau	3 ans
21 832 600	Matériels informatiques	5 ans
21 832 700	Matériels informatiques	5 ans
21 832 800	Autres matériels informatiques	3 ans
21 840 000	Mobiliers	10 ans
21 860 000	Emballages récupérables	5 ans
2188xxxx	Matériels divers	10 ans
25xxxxxx	Biens vivants, animaux de service	10 ans

- Régime des amortissements des biens immobiliers de l'université de Strasbourg
  - Composants neufs acquis :

La réglementation prévoit que la comptabilisation des biens immobiliers se fasse par composant. Ce terme désigne un ensemble cohérent de travaux dont la durée d'amortissement est identique. Un travail en liaison avec les services techniques des universités a permis de déterminer le découpage des bâtiments et les durées d'amortissements :

<i>Composants</i>	<i>Part des Composants (%)</i>	<i>Durée de vie</i>
Gros oeuvre	25	50
Voiries, réseaux divers	3	25
Toiture et étanchéité	5	15
Peau extérieure (crépis, bardage, isolation...)	10	20
Menuiseries extérieures	15	25
Lots techniques : électricité, sanitaire, chauffage, climatisation	25	20
Second oeuvre et premiers équipements	17	15

- Composants des biens immobiliers mis à disposition par l'Etat :

Jusqu'en 2012 la dotation annuelle aux amortissements pour les biens évalués par France Domaine a été effectuée pour chaque composant sur la base des durées pour des biens neufs et conformément aux durées théoriques.

Il n'a pas été tenu compte de l'état d'usure des composants et l'amortissement annuel n'a pas été appliqué sur des durées d'amortissement correspondantes à la durée de vie résiduelle des biens immobiliers.

L'université a procédé en 2013 à la détermination des durées résiduelles d'utilisation.

Pour fixer la valeur résiduelle des composants de chaque bâtiment évalué, l'université de Strasbourg a choisi de s'appuyer sur les diagnostics des estimations de France Domaine. Chaque composant de chaque bâtiment a été corrélé d'un taux d'usure en fonction de l'appréciation portée par France Domaine. Cette méthodologie a été vérifiée par la direction du patrimoine immobilier qui en fonction soit d'une étude complémentaire (Plan Campus) soit des travaux futurs déjà programmés à confirmer ou modifié la durée du composant concerné.

Ce travail a permis de dégager une durée moyenne par composant, et d'amortir les composants conformément à la durée de vie prévisible du composant et non plus sur une durée théorique.

<i>Composants</i>	<i>Durées théoriques</i>	<i>Durées résiduelles moyennes</i>
Gros oeuvre	50	36
Voiries	25	18
Toitures, terrasses	15	11
Peau extérieure	20	14
Menuiserie	25	19
Installations techniques	20	15
Second oeuvre	15	11

L'université procède depuis 2014 à la mise en service de projets par composants. Cette intégration se fait au coût réel, en fonction des lots de marchés.

- Sortie des composants

Lors des rénovations partielles ou totales, les composants anciens sont sortis. Pour les sorties de composants lors des rénovations partielles d'immobilisations, la méthode consiste à définir une unité d'œuvre pour chacun des composants d'un même bâtiment.

- Financement externe des actifs

L'instruction du 18 décembre 2012 (BOFIP-GCP-13-0004) a mis en place de nouvelles modalités de présentation et d'évaluation des financements externes de l'actif des EPN qui ont été reprises par l'instruction comptable commune. La réglementation du financement externe prévoit les éléments suivants :

- Fin de la distinction entre biens dont la charge de renouvellement incombe à l'établissement et ceux dont la charge n'incombe pas à l'établissement.
- Quelle que soit la nature du financement, celui-ci évolue symétriquement à l'actif qu'il finance, c'est-à-dire au même rythme que les amortissements.
- Les écritures de neutralisation des amortissements consistent en un mécanisme de reprise au résultat des financements externes de l'actif au compte 7813.
- Les comptes de capitaux propres retraçant les financements de l'actif distinguent :
  - Les financements de l'Etat (comptes 10) ;
  - Les autres financeurs (comptes 13).

L'amortissement que l'université applique aux immeubles reçus en affectation correspond depuis 2013 à une durée de vie résiduelle du composant.

Le fait générateur de comptabilisation suit les principes comptables.

Les reprises de financement externes et de subventions d'investissement viennent en minoration de la dotation aux amortissements dans les comptes consolidés.

## Créances

Les créances clients sont évaluées à leur valeur nominale. A l'exception des créances sur l'Etat et des collectivités, une dépréciation est comptabilisée lors de la constatation du risque sur la créance matérialisée comptable ment par le passage au compte 416 des titres relevant du contentieux.

Ces dépréciations sont effectuées par titre individuel.

Les reprises sont effectuées après avoir constaté le règlement et donc le solde de la créance (paiement direct, admission en non-valeur ou remise gracieuse).

## Placements de trésorerie

Les disponibilités de l'établissement sont placées sur le seul compte à vue de la DRFIP. Un compte Crédit Mutuel Enseignant est maintenu pour les cartes d'achats.

Par ailleurs, un compte DFT a été ouvert auprès de la DRFIP de l'île de France sur lequel figure la dotation non-consomptible allouée au titre de l'opération Campus et un deuxième pour les opérations IDEX.

## Droits d'inscriptions universitaires

Les droits d'inscription nationaux sont considérés comme des redevances et sont titrés pour le montant total sur l'exercice d'inscription.

Il est de même pour la CVEC (méthode préconisée par les tutelles).

Les droits de diplômes propres à chaque établissement ou droits spécifiques imputés au compte 706213, ne correspondant pas exclusivement à un droit d'entrée, continuent d'être exercés, quels que soient leurs montants.

## Subventions reçues et opérations pluriannuelles

L'instruction applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2014 concernant les modalités de comptabilisation des subventions reçues au sein des établissements publics nationaux et des groupements d'intérêt public nationaux (BOFIP-GCP 13-0022 du 5 décembre 2013) a été mise en place à l'Unistra au 31 décembre 2014.

Le principe de celle-ci est qu'une subvention est acquise et comptabilisée dès lors que l'ensemble des conditions nécessaires à la constatation du droit de l'organisme public bénéficiaire est satisfait.

Le droit est comptabilisé lorsqu'il est acquis et que son montant peut être évalué de manière fiable.

Elle s'applique aux subventions reçues de l'Etat ou d'autres tiers (subventions d'investissement, financements externes de l'actif, subventions de fonctionnement annuelles ou pluriannuelles) dans deux cas :

- Subvention accordée sans conditions,
- Subvention subordonnée à la réalisation de conditions.

L'Unistra a également mis en place les modalités de l'instruction BOFIP-GCP 13-0023 du 6 décembre 2013 applicable au 1<sup>er</sup> janvier 2014, également reprise par l'instruction comptable commune.

Les dispositions de cette instruction s'appliquent d'une part aux opérations pluriannuelles sans contrepartie et d'autre part à celles avec contrepartie directe [assimilables à des contrats à long terme ou non assimilables à des contrats à long terme].

L'université a procédé à :

- La comptabilisation d'avances sur subventions en avances et encours sur commandes (compte 4419);
- Un recensement des droits acquis au titre de l'exercice et n'ayant pu faire l'objet d'un titre au compte 441. Ce recensement est effectué de manière à rattacher des produits à recevoir (compte 4487) aux dépenses de fonctionnement et d'investissement correspondantes à la clôture de l'exercice.

## Stocks

Valorisation du stock de livres : La méthode de comptabilisation retenue est la méthode du coût de revient. Ce coût de revient est déterminé en intégrant :

- Le coût d'achat réel (frais d'impression, mise en page, traduction, cession de droit)
- Si mise en page réalisée en interne un forfait de 6€ /page est appliqué (4 € pour la mise en page, 3,5 € pour le suivi)
- Déduction faite de l'aide à la publication

Deux types de provisions pour dépréciations peuvent être enregistrés sur ces stocks :

- Une provision pour vente à perte dès lors que les prix unitaires de vente nets des commissions distributeurs (PV) seront inférieurs au coût de revient (VB), il convient de passer la provision suivante :

Nombre d'articles en stocks \* (VB unitaire- PV unitaire)

- Une provision pour mévente : conformément au Guide comptable professionnel de l'édition reprenant une lettre de la secrétaire d'état Florence Parly du 19 décembre 2000 qui modifie le régime particulier d'évaluation des stocks dans l'industrie du livre, nous avons retenu la méthode suivante :

« Lorsqu'au cours d'un exercice, les ventes d'un ouvrage n'auront pas dépassé un certain niveau par rapport au stock existant à l'ouverture du même exercice, la provision sera déterminée en fonction d'un pourcentage d'exemplaires restant invendus à la clôture de cet exercice, selon les modalités définies dans le tableau ci-dessous.

<i>Niveau des ventes de l'exercice, en pourcentage du stock initial</i>	<i>Niveau de provision, en pourcentage de la quantité de l'ouvrage restant invendue à la clôture de l'exercice</i>
Inférieur à 5 %	100%
Compris entre 5 % et 10 %	80%
Compris entre 10 % et 20 %	70%
Compris entre 20 % et 30 %	50%

### *Valorisation du stock de primates*

Le stock est valorisé au prix d'achat pour les stocks achetés ou selon une méthode de valorisation basée sur l'âge des primates pour ceux nés sur site.

### *Engagement des indemnités de départ à la retraite*

Le Groupe Université de Strasbourg, du fait de la non-significativité des engagements de retraite qu'il encoure, et conformément à la possibilité offerte par l'instruction codificatrice GCP-24-0013, ne constate pas dans ses comptes consolidés de provision pour indemnité de départ à la retraite.

### *Titres des sociétés mises en équivalence*

La mise en équivalence consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus dans une entité associée ou contrôlée conjointement le coût d'acquisition de ces titres ajusté de la quote-part du Groupe dans les valorisations de l'actif net de l'entité depuis son acquisition.

Lors de l'acquisition de titres des sociétés comptabilisées par mise en équivalence, le prix d'acquisition des titres est affecté aux actifs et passifs acquis évalués à leur juste valeur.

Le résultat des sociétés mises en équivalence comprend principalement les éléments suivants :

- Quote-part de résultat du Groupe dans ces sociétés sur la base d'estimés ;
- Résultat de cession des titres de ces sociétés ;
- Écart de réévaluation lors d'une perte d'influence sans cession de titres ;
- Dépréciation de titres de ces sociétés.

Une société mise en équivalence dont la société mère n'est pas détenue à 100 % par le Groupe contribue aux intérêts minoritaires.

### *Autres informations*

#### 1- Mise en œuvre de la Gestion Budgétaire Comptable Publique

Le décret 2012-1246 relatif à la gestion budgétaire & comptable, dite GBCP, est applicable pour les établissements publics au 1<sup>er</sup> janvier 2016 et a été mis en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

La GBCP instaure une comptabilité budgétaire différente de la comptabilité générale.

- La comptabilité générale n'est pas modifiée, elle fournit une image fidèle du résultat et de la situation financière et patrimoniale d'un organisme en application du principe de constatation des droits et obligations de l'exercice.

- La comptabilité budgétaire retrace l'exécution des autorisations d'engagement, la consommation des crédits de paiement et la réalisation des recettes.

## 2- Les investissements d'avenir (Labex et Idex) et Campus

La pertinence et la qualité des projets et du travail mené par l'Unistra, ont été confirmés par l'attribution définitive des initiatives d'excellence par décision du Premier Ministre le 27 juin 2016.

Une nouvelle contribution financière sous forme d'une dotation non consommable (DNC) de 750 M€ qui est rémunérée au taux (garanti durant 10 ans) de 3,413%, assure un financement de 25,6 M€/an (suivant la convention de dévolution Idex/Unistra signée en date du 23 décembre 2016 entre l'Etat l'ANR et l'Université de Strasbourg.)

- La DNC de 750 M€ est comptabilisée à l'actif au compte 2751 « dépôts » ; en contrepartie, le passif est mouvementé au compte 1674 « avances de l'Etat et des entités publiques ».
- Les intérêts des deux DNC Idex et Campus sont versés par trimestre et comptabilisés en mars, juin et septembre pour leur montant d'encaissement et en décembre en intérêts courus non perçus (le versement n'intervenant qu'en janvier) pour respectivement 25,6 M€ et 15,1 M€.

Aucun emprunt contracté sur l'exercice 2024 auprès de la BEI (Banque Européenne d'investissement) n'a été comptabilisé sur le compte 1640 et les remboursements de capital sont effectués par trimestre (1,3 M€ d'intérêts et 3,9 M€ de capital en 2024).

## 3. DETAIL DES COMPTES DU BILAN

### 3.1. Immobilisations incorporelles

	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations de Périmètre	Correction d'erreur	Clôture
Cessions, brevets & droits similaires	355				-339		16
Logiciels	6 521	156	-64				6 612
Droit au bail	72						72
Avances et acomptes s/ immo. incorp.	47	126	-47				126
Autres immobilisations incorporelles	263						263
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>7 258</b>	<b>282</b>	<b>-111</b>		<b>-339</b>		<b>7 090</b>
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	-323			-3	309		-16
Amt/Dép. logiciels	-6 053		64	-312		1	-6 299
Amt/Dép. droit au bail	-72						-72
Amt/Dép. autres immos incorp.	-255			-4			-259
<b>Total amt/dép. immobilisations incorporelles</b>	<b>-6 703</b>		<b>64</b>	<b>-319</b>	<b>309</b>	<b>1</b>	<b>-6 647</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>555</b>	<b>282</b>	<b>-47</b>	<b>-319</b>	<b>-29</b>	<b>1</b>	<b>443</b>

### 3.2. Immobilisations corporelles

	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations de Périmètre	Reclassements	Correction d'erreur	Clôture
Terrains	180 667							180 667
Agencements sur terrains	12 773							12 773
Constructions	784 615	789				42 732		828 136
Installations tech, matériel & outillage	103 894	5 756	-121		-1 204			108 325
Matériel informatique		9	-490			1 252	-	770
Autres immobilisations corporelles	106 496	6 033	-147		-604	-1 159		110 620
Immobilisations corporelles en cours	43 936	29 327				-42 817		30 445
Avances et acomptes s/ immo. corp.	4 367	996	-2 596		-3			2 764
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>1 236 748</b>	<b>42 910</b>	<b>-3 354</b>		<b>-1 811</b>	<b>7</b>		<b>1 274 501</b>
Amt/Dép. Agencements sur terrains	-9 519			-1 064				-10 583
Amt/Dép. constructions	-333 637			-35 790		-7	444	-368 990
Amt/Dép. Matériel informatique			490	-53		-1 110		-673
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	-82 285		115	-4 962	945		2	-86 185
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	-83 626		141	-7 250	411	1 110	3	-89 211
<b>Total amt/dép. immobilisations corporelles</b>	<b>-509 067</b>		<b>746</b>	<b>-49 119</b>	<b>1 356</b>	<b>-7</b>	<b>448</b>	<b>-555 643</b>
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>727 681</b>	<b>42 910</b>	<b>-2 608</b>	<b>-49 119</b>	<b>-455</b>		<b>448</b>	<b>718 858</b>

### 3.3. Immobilisations financières

	Ouverture	Acquisitions	Cessions	Variations de Périmètre	Clôture
Titres immobilisés (AFS - non courant)		1 023		-1 000	23
Prêts, cautionnements et autres créances - non courants	1 125 483	16	-11		1 125 489
<b>Total Immobilisations financières</b>	<b>1 126 506</b>	<b>16</b>	<b>-11</b>	<b>-1 000</b>	<b>1 125 512</b>
<b>Total Dép. immobilisations financières</b>					
<b>Total Valeur Nette</b>	<b>1 126 506</b>	<b>16</b>	<b>-11</b>	<b>-1 000</b>	<b>1 125 512</b>

### 3.4. Ventilation des créances par échéance

	Clôture	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	5 ans et plus
Immobilisations financières	1 125 489		1 125 489	
Clients, comptes rattachés	48 957	48 957		
Autres créances	202 496	202 496		
<b>Total Créances</b>	<b>1 376 941</b>	<b>251 452</b>	<b>1 125 489</b>	

### 3.5. Titres mis en équivalence

	Ouverture	Résultat	Clôture
<b>Titres mis en équivalence</b>	<b>918</b>	<b>312</b>	<b>1 230</b>
<b>Ventilation par unité</b>			
SATT STRASBOURG	918	312	1 230

### 3.6. Stocks et en-cours

	Clôture			Ouverture		
	Brut	Dotations / reprises	Net	Brut	Dotations / reprises	Net
Stocks mp, fournitures et aut. appro.	10		10	59		59
Stocks -ppts finis et intermédiaires	400	-334	66	355	-291	64
Stocks de marchandises	824		824	583		583
<b>Total</b>	<b>1 234</b>	<b>-334</b>	<b>900</b>	<b>998</b>	<b>-291</b>	<b>707</b>

### 3.7. Valeurs mobilières de placement

	Décembre 2024	Décembre 2023
Vmp - équivalents de trésorerie	1 695	14 592
Dép. valeurs mobilières de placement	-40	-405
<b>Total valeurs mobilières de placement</b>	<b>1 656</b>	<b>14 187</b>

### 3.8. Provision pour risques et charges

	Ouverture	Dotations de l'exercice	Reprise	Clôture
Provisions pour litiges - non courant	7			7
<b>Total provisions pour risques</b>	<b>7</b>			<b>7</b>
Autres provisions pour charges - non courant	16 468	696	-2 777	14 387
<b>Total provisions pour charges</b>	<b>16 468</b>	<b>696</b>	<b>-2 777</b>	<b>14 387</b>
<b>Total provisions pour risques et charges</b>	<b>16 476</b>	<b>696</b>	<b>-2 777</b>	<b>14 394</b>

### 3.9. Emprunts et dettes financières

	Ouverture	Remboursement	Autres	Clôture
Emprunts auprès établis. de crédit - non courant	84 670	-3 864	-3	80 803
Autres emprunts et dettes assimilées - non courant	1 127 238		43	1 127 281
Autres emprunts et dettes assimilées - courant	41		-41	
<b>Total Dettes financières MLT</b>	<b>1 211 948</b>	<b>-3 864</b>		<b>1 208 084</b>
Concours bancaires (trésorerie passive)	61	-8		53
<b>Total Dettes financières CT</b>	<b>61</b>	<b>-8</b>		<b>53</b>
<b>Total emprunts et dettes financières</b>	<b>1 212 009</b>	<b>-3 872</b>		<b>1 208 137</b>

### 3.10. Ventilation des dettes par échéance

	Décembre 2024	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	5 ans et plus
Emprunts et dettes financières	1 208 137	3 835		1 204 302
Fournisseurs et comptes rattachés	18 207	18 207		
Autres dettes	249 638	249 638		
<b>Total dettes</b>	<b>1 475 981</b>	<b>271 679</b>		<b>1 204 302</b>

## 4. DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT

### 4.1. Produits sans contrepartie directe

	Clôture	Ouverture
Subventions d'exploitation	459 708	470 790
Autres produits sans contrepartie directe	3 883	
<b>Produits sans contrepartie directe</b>	<b>463 591</b>	<b>470 790</b>

### 4.2. Produits avec contrepartie

	Clôture	Ouverture
Production vendue de biens	731	762
Production vendue de services	68 378	71 943
Autres refacturations avec marge	7 651	7 224
Production stockée	44	32
Autres produits divers	19 738	22 596
<b>Produits avec contrepartie</b>	<b>96 542</b>	<b>102 557</b>

#### Détails des autres produits divers

	Clôture	Ouverture
Issue essentiellement de l'UNISTRA		
Autres produits	19 608	22 376
Issue uniquement des filiales de l'UNISTRA		
Produits excep. s/ exercices antérieurs		
Produits de cession d'immo. corp.	129	200
Autres produits exceptionnels	1	20
<b>Autres produits divers</b>	<b>19 738</b>	<b>22 596</b>

### 4.3. Autres produits de fonctionnement

	Clôture	Ouverture
Transferts de charges d'exploitation	29	15
Rep./provisions d'exploitation	2 777	1 205
Rep./dép. des stocks en-cours et produits finis		258
Rep./dép. des créances (actif circulant)	515	217
Rep./amt. & dép. immo. corporelles	21	
Gains de change sur dettes et créances commerciales - réalisés		8
<b>Autres produits de fonctionnement</b>	<b>3 341</b>	<b>1 703</b>

#### 4.4. Achats consommés

	Décembre 2024	Décembre 2023
Achat m.p., fournit. & aut. appro.	-9	-11
Var. stocks mp, fournit. & autres appro.	-49	12
Variation stocks de marchandises	241	-58
Achats de marchandises		-3
<b>Achats consommés</b>	<b>183</b>	<b>-61</b>

#### 4.5. Charges de personnel

	Décembre 2024	Décembre 2023
Rémunérations du personnel	-263 101	-255 745
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	-159 913	-156 679
Autres charges de personnel (dont intéressement)	-2 447	-2 116
<b>Charges de personnel</b>	<b>-425 461</b>	<b>-414 540</b>

#### 4.6. Autres charges de fonctionnement

	Décembre 2024	Décembre 2023
Achats non stockés de matières et fournitures	-29 205	-40 563
Sous-traitance générale		-253
Redevances de location-financement	-74	-126
Locations et charges locatives	-2 267	-2 426
Entretiens et réparations	-10 516	-11 387
Primes d'assurance	-482	-175
Etudes et recherches	-1 185	-3 833
Divers	-4 765	-4 546
Personnel mis à disposition	-2 722	-2 981
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	-1 378	-1 375
Publicités	-2 596	-2 474
Transports	-394	-424
Déplacements, missions	-10 027	-9 251
Frais postaux	-641	-712
Services bancaires	-67	-55
Autres charges externes	-11 077	-11 109
Pertes de change sur dettes et créances commerciales - réalisées		-57
Autres charges	-45 059	-49 335
Autres charges diverses	-13	-17
<b>Autres charges de fonctionnement</b>	<b>-122 468</b>	<b>-141 099</b>

#### 4.7. Impôts et taxes

	Décembre 2024	Décembre 2023
Impôts et taxes sur rémunérations	-6 011	-5 846
Autres impôts et taxes	-768	-1 045
<b>Impôts et taxes</b>	<b>-6 779</b>	<b>-6 891</b>

#### 4.8. Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions et reprise de financement rattaché à un actif

	Décembre 2024	Décembre 2023
Dot./amt. & dép. immo. incorporelles	-316	-409
Dot./amt. & dép. immo. corporelles	-49 143	-49 041
Dot. aux prov. d'exploitation	-696	-1 423
Dot/dép. des stocks en-cours et produits finis		-291
Dot./dép. des actifs circulants	-629	-537
<b>Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</b>	<b>-50 782</b>	<b>-51 701</b>
Reprise de financement rattaché à un actif	38 130	37 946
<b>Reprise de financement rattaché à un actif</b>	<b>38 130</b>	<b>37 946</b>

## 4.9. Résultat financier

	Décembre 2024	Décembre 2023
Charges d'intérêts sur emprunt	-1 260	-1 128
Pertes sur équivalents de trésorerie		-678
Dot. aux prov. financières		-224
Pertes de change sur autres dettes et créances - réalisées	-18	-16
Autres charges financières	-23	-40
Dot./dép des actifs financiers	-40	
<b>Charges financières</b>	<b>-1 341</b>	<b>-2 086</b>
Revenus des équivalents de trésorerie	34	168
Revenus actifs financ. hors équiv. de trésorerie		1
Gains de change sur autres dettes et créances - réalisés	13	7
Prod. de cession & aut. prod/ équiv. de trésorerie		185
Rep./ provisions financières		877
Autres produits financiers	2	8
Rep./dép. des actifs financiers	62	
<b>Produits financiers</b>	<b>112</b>	<b>1 246</b>
<b>Total Résultat financier</b>	<b>-1 229</b>	<b>-840</b>

## 4.10. Preuve d'impôt

	Décembre 2024	Décembre 2023
Résultat consolidé	-4 621	-669
Résultat des sociétés ME	-312	-1 467
<b>Résultat net consolidé hors amortissement des écarts d'acquisition</b>	<b>-4 932</b>	<b>-2 136</b>
<b>Résultat net consolidé avant IS</b>	<b>-4 932</b>	<b>-2 136</b>
Réintégrations permanentes	6 250	
Déductions permanentes	-6 530	-66
Déficits antérieurs non activés et utilisés		
Déficits non activés	660	128
Résultat de l'université non soumis à l'impôt	4 552	2 073
<b>Résultat net consolidé après IS</b>		
<b>Taux d'IS effectif</b>	<b>0,00%</b>	<b>0,00%</b>

Les réintégrations et déductions permanentes ne proviennent que du GIE CERBM. Elles correspondent uniquement aux charges et produits sur des budgets non lucratifs ; Ces éléments étant non-imposables.

#### 4.11. Résultat Hors Groupe

	Décembre 2024	Décembre 2023
Résultat hors groupe		14
<b>Total Résultat hors groupe</b>		<b>14</b>

Il n'y a plus de résultat hors groupe en 2024, du fait de la sortie du périmètre de la fondation université de Strasbourg.

## 5. ENGAGEMENTS HORS-BILAN

### 5.1. Engagements donnés

Néant.

### 5.2. Dettes garanties par des sûretés réelles

Néant.

### 5.3. Engagements reçus

Néant.

## 6. AUTRES INFORMATIONS ANNEXES

### 6.1. Honoraires des commissaires aux comptes

	Décembre 2024	Certification des comptes	Autres services
Université de Strasbourg	79	79	
SATT	34	34	
<b>Honoraires des CAC</b>	<b>112</b>	<b>112</b>	

Pour la SATT, les honoraires qui apparaissent ici sont ceux payés par la SATT et pas ceux qui figurent dans les comptes consolidés. En effet, la SATT est mise en équivalence.

### 6.2. Effectif moyen

	Décembre 2024	Décembre 2023
Université de Strasbourg	5 919	5 845
Fondation Université de Strasbourg		6
GIE	98	98
<b>Effectif</b>	<b>6 017</b>	<b>5 949</b>

Les effectifs à la clôture ont été présentés de la manière suivante :

- Pour le GIE, les effectifs de l'entité de 293 personnes ont été multipliés par la quote-part d'intégration de celui-ci dans consolidation.
- Pour la SATT, les effectifs ont été mis à zéro du fait que la SATT est intégrée en mise en équivalence.